

CHATEAUBRIAND

(1)

*Mémoires
d'outre-tombe*

I

ÉDITION NOUVELLE ÉTABLIE D'APRÈS L'ÉDITION
ORIGINALE ET LES DEUX DERNIÈRES COPIES DU TEXTE
AVEC UNE INTRODUCTION, DES VARIANTES, DES NOTES,
UN APPENDICE ET DES INDEX PAR
MAURICE LEVAILLANT ET GEORGES MOULINIER

nrf

GALLIMARD

ISBN 2-07-010127-4

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.*

© *Éditions Gallimard, 1951.*

BIBLIOTHÈQUE
DE LA PLÉIADE

AVERTISSEMENT

*L*E premier projet de cette édition des Mémoires d'Outre-Tombe remonte à quelque huit ou neuf ans. Au mois de décembre 1938, les deux collaborateurs se répartirent la besogne. Georges Moulinier choisit de donner ses soins aux deux premières parties et aux trois livres qui, dans la troisième, relatent la Révolution de 1830 ; j'assumai la présentation des autres livres et la rédaction des pages préliminaires.

Lorsque vint la guerre, la tâche de chacun n'était point fort avancée. Pendant plusieurs mois, Georges Moulinier, avec une ardeur encore juvénile, consacra toutes ses forces au pays ; puis, retiré dans son ermitage de la Dordogne, séparé de ses amis par la ligne de démarcation, il vécut solitaire un peu plus d'une année dans la familiarité de Chateaubriand. La mort l'enleva brusquement, un matin d'août 1941 ; les notes et les livres, flots désormais figés dont le déferlement avait recouvert sa table, les tomes épars des Mémoires d'Outre-Tombe dans leur édition originale, les Bulletins de la Société Chateaubriand dont il avait été le dévoué secrétaire général, témoignaient que ses suprêmes heures de travail, il les avait vouées — avec quel plaisir ! — à cette édition. Tant elle lui tenait à cœur !

Personne ne le savait mieux que Mme Georges Moulinier. Reprenant le travail où il l'avait laissé, elle se chargea de mettre au point ses notes. C'est grâce à elle qu'à travers trop d'obstacles matériels l'ouvrage peut voir enfin le jour. Il est juste que son nom soit inscrit ici avec l'hommage de notre reconnaissance.

M. L.
(1946).

Après une deuxième édition (1951), donnant quelques compléments, cette troisième édition ajoute quelques indications de chronologie et de bibliographie (1957).

INTRODUCTION

*L*A présente édition a pour objet de restituer, dans toute la mesure du possible, le texte des Mémoires d'Outre-Tombe tel qu'il aurait dû paraître dans l'édition originale. Celle-ci fut mise au jour par les exécuteurs testamentaires auxquels Chateaubriand avait délégué la mission d'assurer le sort de « l'orphelin » qu'il laissait au chevet de son lit funèbre. Imprimèrent-ils avec une exactitude rigoureuse le manuscrit suprême établi par l'auteur ? Il est aujourd'hui démontré que non. Et cependant, mandataires scrupuleux, ils ne furent infidèles ni à l'honneur, ni à l'amitié. Ils avaient pleins pouvoirs pour assurer la meilleure présentation à l'œuvre qui leur était confiée, pour prendre, au mieux de ses intérêts, des accommodements avec les hommes et avec les circonstances. Ils en usèrent largement. Les Mémoires d'Outre-Tombe ne furent donc point publiés comme Chateaubriand l'avait d'abord souhaité. Pour le comprendre, il est nécessaire de connaître les grandes lignes de leur histoire*.

« C'est à Rome que je conçus pour la première fois l'idée d'écrire les Mémoires de ma vie**.» A l'appui de cette déclaration, Chateaubriand cite une lettre qu'en décembre 1803 il adressait à son ami Joubert. Secrétaire d'ambassade, il éprouvait alors plus d'un déboire auprès de son chef de poste, le cardinal Fesch, et Pauline de Beaumont était venue mourir entre ses bras. C'est autour du souvenir de cette douce Égérie que ce premier projet s'ordonna. Chateaubriand n'avait que trente-cinq ans ; il voulait seulement soustraire à l'oubli les trois années de sérénité laborieuse et charmée qu'il venait de goûter depuis son retour d'exil : « Après avoir erré sur la terre, — expliquait-il dans les seules lignes de cette primitive esquisse qu'il nous ait conservées, — passé les plus belles

* Pour les détails de leur genèse, de leur composition, de leur publication, voir MAURICE LEVAILLANT, *Chateaubriand, Madame Récamier et les Mémoires d'Outre-Tombe*, Delagrave éditeur, 1 vol., 1936 ; et *Deux Livres des Mémoires d'Outre-Tombe*, idem, 2 vol., t. I, pp. 1-82.

** Voir plus loin, p. 525.

années de ma jeunesse loin de mon pays, et souffert à peu près ce qu'un homme peut souffrir, je revins à Paris en 1800.» Décidé à « ne présenter au monde que ce qui est beau », il n'eût rien dit des années antérieures ; à distance, il s'en étonna : « Dans ce plan que je me traçais, j'oubliais ma famille, mon enfance, ma jeunesse, mes voyages et mon exil ; ce sont pourtant les récits où je me suis plu davantage. » Ce premier projet s'élargit sans doute au cours des années suivantes. Partant pour l'Orient en 1806, Chateaubriand confia au comte Molé le soin de veiller sur « les matériaux de l'ouvrage* ». A défaut d'un début de rédaction suivie, ce premier dossier contenait quelques notes personnelles « jetées au hasard », des lettres et des documents.

A peine installé à la Vallée-aux-Loups, tandis qu'il travaillait assidûment aux Martyrs, Chateaubriand le rouvrit plusieurs fois ; ce fut seulement pour l'effleurer de ses songes. Vite, il fermait le registre ; car « la lumière, en y pénétrant, en détruisait le mystère** ». Les Martyrs publiés, il se proposa d'écrire une Histoire de France ; cette longue entreprise l'obligerait-elle d'abandonner ses Mémoires ? Il ne le pensait point ; non plus que lui la duchesse de Duras, avec qui, depuis le début de cette année 1809, il était lié d'une amitié faite à la fois de raison, d'ardeur et de mutuelle confiance. Elle l'encourageait à se raconter. En cet automne, donc, il traçait ce titre : Mémoires de ma vie commencés en 1809, et précisait ses intentions dans une lucide et modeste préface :

« ... Je n'entreprends ces mémoires qu'avec le dessein formel de ne disposer d'aucun nom que du mien propre, dans tout ce qui concerne ma vie privée ; j'écris principalement pour rendre compte de moi à moi-même... Je veux, avant de mourir, remonter vers mes belles années, expliquer mon inexplicable cœur, voir enfin ce que je pourrai dire lorsque ma plume sans contrainte s'abandonnera à tous mes souvenirs... »

Accessoirement, il s'agit d'échapper aux calomnies ou médisances de « tous ces biographes-marchands qui concluent le soir sur le papier ce qu'ils ont entendu dire le matin dans les antichambres », de laisser en conséquence un portrait authentique et véridique à la postérité : « Je suis résolu à dire toute la vérité. Comme j'entreprends d'ailleurs l'histoire de mes idées

* Lettre écrite de Trieste, le 30 juillet 1806 ; voir *Le Comte Molé, sa vie, ses Mémoires*, par le MARQUIS DE NOAILLES, t. VI, p. 306.

** Voir plus loin, p. 632.

et de mes sentiments plutôt que l'histoire de ma vie, je n'aurai pas autant de raisons de mentir.* »

Texte significatif : le dessein esthétique et moral qui se laissait apercevoir en 1803 disparaît derrière le dessein personnel ; Chateaubriand se représentait ses futurs mémoires comme une sorte d'autobiographie psychologique.

« Commençons donc », ajoutait-il aussitôt ; et il parlait d'abord de sa famille et de sa race. Mais il ne continua guère, car la préparation de l'Itinéraire nuisit aux Mémoires. Il leur revint à l'automne de 1811 et surtout, comme en témoignent plusieurs de ses lettres à la duchesse de Duras, pendant l'automne suivant ; sa rédaction avançait sans hâte : il n'en était qu'au collège de Dol et aux jeux de sa douzième année lorsqu'au début de 1814 « les pas du soldat étranger » résonnèrent sur la France envahie.

*Trois ans passèrent. Disgracié de Louis XVIII, contraint de vendre sa bibliothèque et sa calme Vallée-aux-Loups, Chateaubriand, au début de juillet 1817, recevait une hospitalité familiale au château de Montboissier dans le Perche ; pour se consoler, il entreprit de « peindre sa jeunesse » au château de Combourg. Vers la fin d'août, à Paris, il lut à Mme de Duras ces pages toutes chaudes de flammes secrètes : « l'histoire dont René est le poème ». Dans une lettre intime**, la « chère sœur » traduisait aussitôt ses émotions devant ces confidences : « ... J'espère, ajoutait-elle, qu'il ne se laissera pas aller à les lire à personne autre que moi. »*

Quelle était cette « autre personne » redoutée par Mme de Duras, sinon Mme Récamier qui, depuis quelque deux ans, s'intéressait vivement à Chateaubriand ? L'ayant rencontrée au printemps dernier chez Mme de Staël mourante, il avait cru discerner en elle son « ange gardien » ; elle allait devenir la troisième et définitive inspiratrice des Mémoires, la « Béatrix » de ce long pèlerinage au pays des regrets et des ombres. Des lecteurs vivants, au reste, Chateaubriand n'avait point à se préoccuper ; il écrivait pour un inaccessible avenir, ayant décidé que ses Mémoires seraient publiés seulement cinquante ans après sa mort.

Dans les années suivantes, à Paris pendant les intervalles de ses luttes politiques, à Berlin et à Londres pendant les

* D'après le manuscrit autographe conservé aux Archives de Combourg.

** Lettre du 8 septembre à M^{me} Swetchine. Voir COMTE DE FALLOUX, *Madame Swetchine*, Paris, 1860, 2 vol., t. I, p. 213.

loisirs de ses ambassades, il continua de dérouler les épisodes de son récit. C'est à Londres, pendant le printemps et l'été de 1822, qu'il en rédigea de suite la plus longue partie, savoir la relation de son voyage en Amérique, de son émigration, de son exil en Angleterre : au total la matière de deux volumes, affirmait-il*. Jusqu'à son ambassade romaine, il ne retrouva plus d'aussi favorables loisirs.

De cette première rédaction il inséra plusieurs fragments dans l'Introduction générale et les diverses préfaces de ses Œuvres complètes parues entre 1826 et 1830. Il communiqua les trois livres du début à Mme Récamier qui, pendant l'hiver de 1826, aidée de sa nièce Mme Charles Lenormant et du jeune mari de celle-ci, en copia religieusement le texte. D'après cette copie, Mme Lenormant le publia en 1874 sous le titre : *Esquisse d'un Maître. Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand. Manuscrit de 1826***. Enfin, cent trois pages autographes de cette rédaction se trouvent aujourd'hui connues ; les pages 1 à 39 et 44 à 47 du livre I ont été récemment découvertes par Mme la comtesse de Durfort dans les Archives de Combourg, les autres proviennent plus ou moins directement des archives appartenant aux différents neveux de Chateaubriand***.

Il est donc aisé de se former une idée assez précise de cette première rédaction des Mémoires de ma Vie. Entreprise en 1809, terminée postérieurement à 1822, et peut-être dès 1826, elle correspondait à l'actuelle première partie des Mémoires d'Outre-Tombe ; la division des livres 1 à 39 était nettement arrêtée, celle des livres suivants devait être au moins esquissée ; en comportait-elle douze en tout comme plus tard la rédaction définitive, ou seulement une dizaine ? On sait, en tout cas, que ces livres, précédés d'un simple numéro d'ordre, n'étaient point divisés en chapitres.

Survint la Révolution de 1830 ; autant que sur la vie de Chateaubriand, elle allait retentir profondément sur le destin de ses Mémoires. Dépouillé par lui-même et par un honneur intransigeant de toutes ses charges et dignités, oublié ou dédaigné par les nouvelles générations politiques et littéraires, il se

* A son secrétaire d'ambassade, M. de Marcellus. Voir COMTE DE MARCELLUS, *Chateaubriand et son temps*, pp. 71-72.

** Michel Lévy frères, éditeurs, 1 vol. in-12.

*** Une édition critique et annotée du « Manuscrit de 1826 » établie par Maurice Levailant et Georges Moulinier devait paraître à la librairie Gallimard (voir p. 1048, note a du livre I^{er}).

résout à faire des Mémoires sa grande œuvre, à placer en eux son ultime espoir de revanche auprès de la postérité. Il décide donc de les agrandir et de les compléter* ; autant que son portrait il y fera le portrait de son siècle. Il le déclare bientôt : « Si j'étais destiné à vivre, je représenterais dans ma personne, représentée dans mes Mémoires, l'épopée de mon temps** . » L'épopée ! mot significatif : il définit l'ampleur du projet nouveau.

Il importait en conséquence, pour les accorder à ce dessein, de reprendre d'abord la rédaction des livres déjà écrits. Pendant ses deux séjours à Genève, en 1831 et 1832, à Paris encore pendant ces mêmes années et en 1833, Chateaubriand donne à cette première partie le ton à la fois poétique et historique qui sera celui de l'œuvre entière ; il ajoute à son style des couleurs et des traits. C'est alors que des prologues familiers ou lyriques s'ajoutèrent à plusieurs livres, alors qu'au début même de l'œuvre, la date d'octobre 1811 remplaça celle de 1809 et que la peinture de la Vallée-aux-Loups en chassa la trop dogmatique préface d'autrefois désormais dépassée. La division générale de l'ouvrage en trois parties, puis en quatre, correspondant aux quatre « carrières » de l'auteur, fut, d'autre part, définitivement arrêtée. Il l'encadre entre une Préface Testamentaire datée du 1^{er} décembre 1833, et une conclusion sur l'Avenir du Monde, que la Revue de Buloz publie successivement au printemps de 1834. En même temps, une quinzaine de privilégiés, judicieusement choisis, sont réunis par Mme Récamier dans la pénombre illustre de l'Abbaye-aux-Bois ; chaque après-midi pendant plus de trois semaines, par la voix de J.-J. Ampère ou de Charles Lenormant, les parties achevées des Mémoires d'Outre-Tombe se déroulent devant eux ; dix-huit livres en tout : douze pour la première partie, six pour les deux voyages à Prague de 1833. Plusieurs articles font écho à l'admiration des auditeurs dans les grandes revues et dans quelques journaux, où Chateaubriand consent à disperser des fragments de son œuvre. Le plus intéressant, le plus nuancé, et non le moins laudatif fut celui que Sainte-Beuve donna dans la Revue des Deux Mondes du 15 avril. Pour le préparer, il avait été admis à consulter, sur la table même de Chateaubriand, les « portefeuilles » qui contenaient les pages du manus-

* Entretien avec Augustin Thierry à Vesoul, en août 1832. Voir VILLEMMAIN, *La Tribune moderne, M. de Chateaubriand*, pp. 515-516.

** Préface testamentaire : voir plus loin, p. 1044.

crit; le « cahier de notes » qu'il prit alors renseigne avec précision sur l'état du « Manuscrit de 1834 ». Au mois d'octobre suivant, un volume, préparé sous les yeux mêmes de Chateaubriand, et précédé d'une intelligente préface de Nisard, réunissait articles et « fragments originaux » parus au cours du printemps**. On put ainsi connaître que les Mémoires d'Outre-Tombe comprenaient alors, sous la forme d'une rédaction continue, d'une part douze livres composant leur première partie, d'autre part six livres racontant les voyages de l'auteur en 1833, — livres dont pas une ligne n'était divulguée. Tous étaient divisés en chapitres et, au début de chacun d'eux, les titres des chapitres étaient rassemblés en sommaires. « Le corps intermédiaire du récit, affirme Sainte-Beuve, les trente années de l'Empire et de la Restauration, ne sont encore tracées que par endroits et ne présentent pas, à l'heure qu'il est, une ligne ininterrompue et définitive. »*

*Dans cet état de demi-achèvement où leur aspect futur s'entrevoyait comme sous une demi-lumière, les Mémoires d'Outre-Tombe ne tenteraient-ils point un éditeur qui, traitant pour l'avenir, assurerait dans le présent et jusqu'à la mort de leur auteur la sécurité matérielle de celui-ci ? Aucun ne voulut risquer une opération à si long terme ; et c'est seulement au printemps de 1836 qu'après des négociations et sous des influences encore mal connues, des amis de Chateaubriand réussirent à former, autour du libraire Delloye et de son associé Adolphe Sala, — deux anciens officiers de la garde royale — une société en commandite pour l'achat des Mémoires d'Outre-Tombe. Les actes constitutifs furent passés aux dates du 22 mars, du 21 avril et du 14 mai devant M^e Cabouët, notaire à Paris. En échange d'un versement immédiat de 156.000 francs et d'une rente viagère*** réversible sur la tête de sa femme, Chateaubriand cède « la propriété littéraire de ses Mémoires tels qu'ils existent et tels qu'ils existeront à son décès par suite des modifications ou additions qu'il lui conviendrait d'y faire jusque-là. Ces Mémoires comportent, d'après le manuscrit actuel, la matière d'environ dix volumes in-octavo d'impres-*

* Ce cahier de notes qui appartient aujourd'hui aux *Collections Lovenjoul*, a été publié par JULES TROUBAT dans la *Revue d'Histoire Littéraire* de 1900, pp. 382-408.

** *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand*, Paris, Lefèvre, 1834.

*** Cette rente de douze mille francs devait être portée à vingt-cinq mille francs après la publication du *Congrès de Vérone*.

sion, de vingt-cinq à trente feuillets chacun...» A la cession des Mémoires, s'ajoutait celle de « l'ouvrage en quatre volumes que leur auteur préparait « Sur l'époque de la guerre d'Espagne »; prévue pour 1840, la publication en eut lieu dès 1838, et seulement en deux volumes. Chateaubriand remet aussitôt aux mains du notaire « un manuscrit en dix-huit portefeuilles contenant la partie actuellement rédigée » de son œuvre; il s'engage à remettre dans le délai d'un an à MM. Delloye et Sala, gérants de la société, une seconde copie du même manuscrit. Ces deux copies — qu'il augmentera de pages nouvelles au fur et à mesure de l'accroissement de sa rédaction — se trouveront « annulées » au jour de son décès; sera seul, alors, reconnu authentique le manuscrit que l'auteur conserve chez lui; ce seul manuscrit « servira à l'impression », laquelle sera surveillée par deux personnes qu'il désignera, « avec deux personnes contradictoirement désignées par les actionnaires, afin qu'aucun changement, aucune addition ou suppression ne puissent être faits au manuscrit ».

Par ces arrangements, Chateaubriand achetait la sécurité matérielle au prix d'une concession dont il ne se consola point; au lieu de paraître après un délai que d'abord il avait fixé à cinquante années après sa mort, ses Mémoires surgiraient, pour ainsi dire, de son tombeau. Implicitement, il s'était obligé à en modifier l'éclairage et la perspective; il gémissait tout bas qu'il avait « hypothéqué sa tombe ».

Avec courage, au mois d'août 1836, il reprit son travail; d'une part, il entama la rédaction de la deuxième partie, racontant sa vie de 1800 à 1814; d'autre part, il mit au point le texte continu de la troisième partie dont bien des chapitres étaient antérieurement écrits; il réunit enfin les « notes » prises par lui depuis 1830 sous forme de memento ou de « journal » et il termina la rédaction commencée en 1832, reprise en 1834, du livre où il voulait dresser le portrait de Mme Récamier: « chapelle » votive dans sa vaste « basilique ». Le 4 mai 1839, il pouvait écrire à son ami Hyde de Neuville désigné déjà comme l'un de ses exécuteurs testamentaires: « Les Mémoires sont finis; je ne m'occupe plus qu'à les faire recopier; ils sont augmentés d'un grand tiers. » Il ne restait qu'à leur adjoindre une « Conclusion générale », conçue alors comme un large tableau historique et philosophique, au milieu duquel l'auteur eût ménagé une vue d'ensemble sur son œuvre entière, littéraire et politique; mais l'échelle du tableau fut resserrée; commencée le 25 septembre 1840, puis laissée en suspens, la « Conclusion »

fut terminée le « 16 novembre 1841, à six heures du matin ». Transcrit par le fidèle secrétaire Hyacinthe Pilorge — qui fut congédié, on ne sait pour quelle raison, en août 1843, — le manuscrit des Mémoires était désormais complet.

A l'automne de 1844, Chateaubriand apprit brusquement qu'une sorte d'attentat venait de se tramer contre son œuvre posthume. La « Société propriétaire » avait cédé à Émile de Girardin, directeur du journal quotidien la Presse, le droit de publier les Mémoires d'Outre-Tombe sous la forme de feuilletons avant qu'ils parussent en volumes. Son œuvre de prédilection passerait donc, ainsi, par « l'ignoble filière », comme disait alors Ballanche. Cette idée fut intolérable à Chateaubriand ; elle offensait sa conception de l'art tout autant que sa dignité. Ses conseils judiciaires lui ayant remontré qu'il n'obtiendrait rien en s'adressant aux tribunaux, il songea, un instant, à publier lui-même une partie de son œuvre et, en vue de cette publication, traça une préface courroucée :

« On me force la main : depuis longtemps j'étais décidé à ne rien donner de mon vivant de mes Mémoires. Mais aujourd'hui cela n'est plus possible : menacé de toutes parts, on proclame qu'après ma mort on se hâtera de donner de mes Mémoires tout ce que l'on trouvera ; on fait des spéculations sur le moment où je quitterai la vie ; on annonce que l'on publiera en détail tout ce que l'on trouvera de moi, et que, sans respect pour ma volonté absolue, sans déférence pour ma mémoire, (on vendra mes idées en détail) afin que comme une marchandise elles rapportent le plus possible aux vendeurs par la distribution en détail. J'ai beau crier que je m'oppose à ce brocantage, que je l'ai en horreur parce qu'il tue les bonnes lettres et qu'un homme, s'il est né avec quelque faveur des Muses, se trouve tué par ces spéculations mercantiles, qu'il n'y a point de si heureux génie qui puisse résister à ce courtage de bourse ; mais on n'écoute rien. On mettrait aujourd'hui les tragédies de Racine et de Corneille, les oraisons funèbres de Bossuet en papillottes afin qu'elles puissent être dévorées promptement comme les crêpes que l'on vend aux polissons dans une feuille de chou, et que les petits garçons mangent en s'enfuyant sur le Pont-Neuf. Qu'est-ce que cela fait aux vendeurs ? N'ont-ils pas de gros sous au bout de la journée ? Mais le pauvre auteur qui a sué sang et eau pour rendre sa pensée digne d'être lue, que devient-il ?... Dans cette perplexité, il ne me restait que le parti que je prends ; c'est de publier de mon vivant quelque chose de mes Mémoires ; je suis bien sûr du moins d'arrêter

*par cette publication toutes les spéculations qu'on pourrait faire et que du moins il restera une petite partie sincère de ma vie...** »

Il n'était sûr, hélas! de rien; et point du tout de son droit à devancer une publication que, d'avance, il avait vendue posthume. On le lui démontra. Au moins demeurait-il maître de son texte. Il en commença aussitôt une révision inquiète, élaguant ou retouchant maint passage délicat menacé par la lumière crue du feuilleton : « Nous recommençâmes, témoigne Daniélo, la lecture intégrale des Mémoires, en discutant chaque page, que je numérotais ensuite au recto et au verso. » Cette numérotation reliait ainsi, pour la première fois, la page 1 à la page 4.074^e et dernière. En tête et à la fin de chaque livre, Chateaubriand inscrivit lui-même la mention : « revu le 22 février 1845 », suivie de sa signature. Le « Manuscrit de 1841 », relu et allégé, devenait ainsi le « Manuscrit de 1845 ». Celui-ci comportait alors quarante-sept livres, plus la conclusion, ordonnés en quatre parties, dont chacune correspondait à une « carrière » de l'auteur. Deux « époques » subdivisaient la troisième partie; l'une renfermait « l'histoire générale » de l'Empire et de Napoléon; la seconde déroulait en douze livres la « carrière politique » de Chateaubriand à travers l'histoire de la Restauration. Comme dans le « Manuscrit de 1834 » ces livres étaient partagés en chapitres. Au cours de cette révision, un copiste dont Chateaubriand utilisait les services, en même temps que ceux de l'intègre Daniélo, n'hésita pas à dérober sur la table de l'écrivain un certain nombre de fragments préparés pour des retranchements ou pour des retouches; les pages qu'il se vantait seulement d'avoir « recueillies » pour les sauver, cet indélicat auxiliaire, nommé Ed. L'Agneau, les « céda »**, le 20 janvier 1845, au jeune poète Édouard Bricon, qui avait soudoyé son larcin; après avoir songé un instant à les publier quand les Mémoires d'Outre-Tombe eurent paru, ce Bricon les offrit en 1852 à la Bibliothèque Nationale.

Dans leur forme nouvelle que leur auteur pouvait croire définitive, les Mémoires furent bientôt soumis au jugement du

* Archives de Combourg. Publié par Mme M.-J. DURRY, *En marge des Mémoires d'Outre-Tombe*, pp. 56-57.

** Il déroba et vendit, en même temps qu'elles, les pages autographes de la confession lyrique et passionnée que Bricon intitula assez justement « Amour et vieillesse » et qu'on a appelée souvent, depuis, la « Confession délirante » (voir notre appendice, au tome II); plus, quelques lettres adressées à Chateaubriand.

petit cénacle d'intimes qui se réunissait à l'Abbaye-aux-Bois sous le sourire de Mme Récamier. Les inquiétudes de ces amis dévoués renforcèrent les scrupules dont Chateaubriand se laissait impérieusement envahir. Une nouvelle et plus sévère révision fut entreprise ; terminée dès le 20 janvier 1840 pour la première partie, elle se prolongea, pour les autres livres, jusqu'à la fin de l'année. C'est alors que Chateaubriand s'imposa les plus lourds sacrifices : le livre consacré à Mme Récamier fut réduit à quatre maigres chapitres, qu'on rattacha péniblement au livre précédent ; le livre relatant le séjour de 1833 à Venise, abrégé des deux tiers, perdit, lui aussi, son individualité ; un autre livre, esquissé en 1836 au château de Maintenon, disparut, sur la prière du duc de Noailles. Ces compressions et ces retranchements, aggravés par la suppression de plus d'un développement de détail — en particulier dans le récit du premier voyage à Prague, et dans les pages du dernier livre — allégèrent considérablement la quatrième partie. Dans la troisième, déjà privée du livre sur Mme Récamier, deux autres livres importants, où, en 1840, Chateaubriand avait résumé la matière du Congrès de Vérone, furent immolés aux intérêts des éditeurs.

Au fur et à mesure des décisions prises, le manuscrit définitif se constituait, pour une part de feuilles prises au « Manuscrit de 1845 » et transcrites autrefois par Pilorge, pour une autre part de feuilles nouvelles ; Chateaubriand s'étant séparé de Daniélo vers la fin de 1845, ces feuilles étaient remplies par l'écriture de l'honnête Maujard, qui devait être son dernier secrétaire ; il numérotait chacune des pages, comme avait fait Daniélo pour les anciennes. De la quatrième partie, qui avait le plus souffert, il établit une copie continue. Car Chateaubriand ne pouvait se résoudre à condamner définitivement tant de pages supprimées, auxquelles son cœur demeurerait attaché. Toute cette quatrième partie, transcrite par Pilorge, et corrigée de sa main dans le manuscrit qui avait été celui de 1841*

* Soit dans les anciennes pages, soit dans les nouvelles, Chateaubriand omit plus d'une fois de lui faire effacer des allusions ou des renvois aux différents textes qu'il venait de supprimer ; ou bien, dans les sommaires, ou en tête des chapitres, les titres correspondant aux suppressions. Ces témoins de mutilations intervenues, sans que, longtemps, on l'ait remarqué, ont ainsi passé dans le texte imprimé. Ce texte a conservé aussi des dates qui, sur les feuilles prises au manuscrit antérieur, marquaient les étapes des révisions : 1845 le plus souvent, ou 1846, voire deux fois 1847.

avant de devenir celui de 1845, il en fit don à Mme Récamier*.

Cette révision de 1846 entraîna enfin une modification capitale. Renonçant à la division générale de son œuvre en quatre parties, Chateaubriand ne maintint qu'une division en quarante-deux livres auxquels se réduisaient désormais les quarante-sept ou quarante-huit livres de 1845**.

Le 28 avril 1847, il envoyait à M^e Mandaroux-Vertamy la copie de son manuscrit, qu'il croyait alors définitif, copie destinée à la boîte du notaire. Ce printemps-là, une lecture complète des Mémoires en leur dernier état fut faite à l'Abbaye-aux-Bois; lecture discrète et à huis-clos; par deux fois au moins, la mention « revu en juin 1847 », portée sur le manuscrit, témoigne d'une ultime recension. Et puis, vers la fin de cette année 1847, Chateaubriand écrit à M^e Mandaroux-Vertamy ce billet, pour ainsi dire officiel :

« Monsieur, Je m'empresse de vous prévenir que j'ai entièrement revu et corrigé mes Mémoires. La copie qui doit servir, au terme de mon traité, à l'impression, a été par moi déposée dans une boîte de bois blanc, dont je vous envoie la clé. Vous voudrez bien, Monsieur et ami, joindre cette clé à la minute de mon testament, déjà déposée en vos mains. On trouvera après moi, j'espère, que je n'ai négligé aucune précaution pour que l'impression de mes Mémoires dont je confie la surveillance à mes exécuteurs testamentaires soit opérée avec la plus stricte fidélité. »

Il avait conservé une clé du méchant cadenas qui fermait la boîte; et parfois encore, dans ses derniers mois, il en tirait un cahier qu'il se faisait relire, pour dicter une ou deux corrections à Maujard.

A sa mort, le 4 juillet 1848, les prévisions du contrat de 1836 se trouvaient réalisées dans la rigueur. Mis à part le livre de Mme Récamier, et toute la quatrième partie dont il lui avait fait don dans le Manuscrit de 1845, il n'existait plus que trois manuscrits des Mémoires d'Outre-Tombe; les deux

* Transmis par Mme Récamier à sa nièce et héritière, Mme Lenormant, ce manuscrit, à la mort de cette dernière, en 1895, fut mis en vente et acheté par le célèbre libraire Honoré Champion; il fait partie des collections laissées par son fils, le regretté Édouard Champion, à Mme Édouard Champion et à leurs enfants, M. et Mme Jean Loubet. Voir notre ouvrage : *Deux Livres des Mémoires d'Outre-Tombe*, t. I.

** Mais il oubliait d'effacer, dans le texte même, la mention de ces parties auxquelles il renonçait.

« copies-témoins » reposaient chacune en sa boîte, chez le notaire et chez A. Sala. Le manuscrit personnel de Chateaubriand gisait dans la boîte de bois blanc au pied du lit funèbre où Victor Hugo la regarda curieusement en venant saluer la dépouille du grand homme*. Ce manuscrit annulait les deux autres ; c'est par lui que l'œuvre si longuement élaborée allait prendre l'essor.

Cependant les tribulations des Mémoires d'Outre-Tombe n'étaient point terminées.

A peine Chateaubriand avait-il fermé les yeux qu'Émile de Girardin réclama l'exécution du traité conclu quatre ans plus tôt avec la société propriétaire : il avait hâte de publier les Mémoires dans la Presse. Désireux d'éviter une contestation publique et scandaleuse, les exécuteurs testamentaires proposèrent au gérant Sala un arrangement que celui-ci fit accepter à Girardin. La Société imprimerait les Mémoires en volumes, dont les épreuves seraient revues et garanties conformes au manuscrit par les mandataires de Chateaubriand ; ceux-ci entendaient n'avoir aucun rapport direct avec Girardin. Mais sur les bonnes feuilles des volumes qui lui seraient communiquées par Sala, la Presse ferait, au fur et à mesure, composer ses feuilletons. Et pour éviter tout prétexte de discussion avec la Presse, comme avec les éditeurs, les exécuteurs testamentaires prirent une décision d'abord assez surprenante : de même que Chateaubriand avait supprimé, dans son œuvre, la division en parties, ils supprimèrent la division en livres ; ils présentèrent ainsi au public des volumes, à travers lesquels se déroulait une succession indéfinie de chapitres inarticulés. « Qu'avait vendu, en effet, M. de Chateaubriand ? » demandait Hyde de Neuville dans une lettre à Sala, en se référant à une interprétation rigoureuse des accords de 1836. Et il répondait : « des volumes » ; des volumes comprenant chacun un nombre déterminé de feuilles d'impression. Aucune difficulté pour composer ces volumes avec des chapitres brefs et indépendants les uns des autres ; on eût été embarrassé, au contraire, pour y faire entrer des livres, dont chacun avait son unité. Mais supprimer la division en livres, c'était enlever au chef-d'œuvre les traits essentiels de son architecture ; sans retrancher une ligne au texte, c'était le mutiler.

La levée des scellés eut lieu le 23 septembre 1848 au domicile

* VICTOR HUGO, *Choses vues*, édition de l'Imprimerie Nationale, t. I, p. 361.